Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

ARTS PLASTIQUES

ÉVALUATION C1 : IDENTIFICATION D'UN QUESTIONNEMENT AU SEIN D'UN CHAMP DISCIPLINAIRE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
ARTS PLASTIQUES	3, COEFFICIENT INDICATIF FOURNI, NON DÉFINI NATIONALEMENT POUR CETTE ÉPREUVE

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ÉVALUATION DE COMPÉTENCES EN ARTS PLASTIQUES, ÉTABLISSEMENT CERTIFICATEUR À PRÉCISER

Précision sur le cadre de l'évaluation : le référentiel national de la licence Arts plastiques ne fixe pas d'épreuve nationale standardisée intitulée C1, ni de durée ou de coefficient national propre à cette épreuve. Les modalités relèvent de l'établissement certificateur. Le présent sujet propose une évaluation locale adossée aux compétences d'identification d'un questionnement disciplinaire : analyser une production visuelle, repérer des problématiques et mobiliser un vocabulaire descriptif et critique.

Vous étudierez l'installation fictive *Seuils de passage*, décrite dans les documents DT 1 à DT 3. Les informations nécessaires sont fournies dans le sujet. Aucun savoir sur l'artiste ou sur une œuvre extérieure au dossier n'est requis. Vous pouvez organiser vos réponses sous forme de paragraphes structurés et de tableaux. Justifiez vos interprétations par des éléments précis du dossier.

PARTIE 1 : Analyse visuelle et description de l'œuvre (7 points)

Décrire, organiser et qualifier les éléments plastiques observables

À partir du document DT 1 et des informations de DT 2, distinguez les constats visuels des interprétations. Pour chaque interprétation, appuyez-vous sur un élément repérable de l'installation.

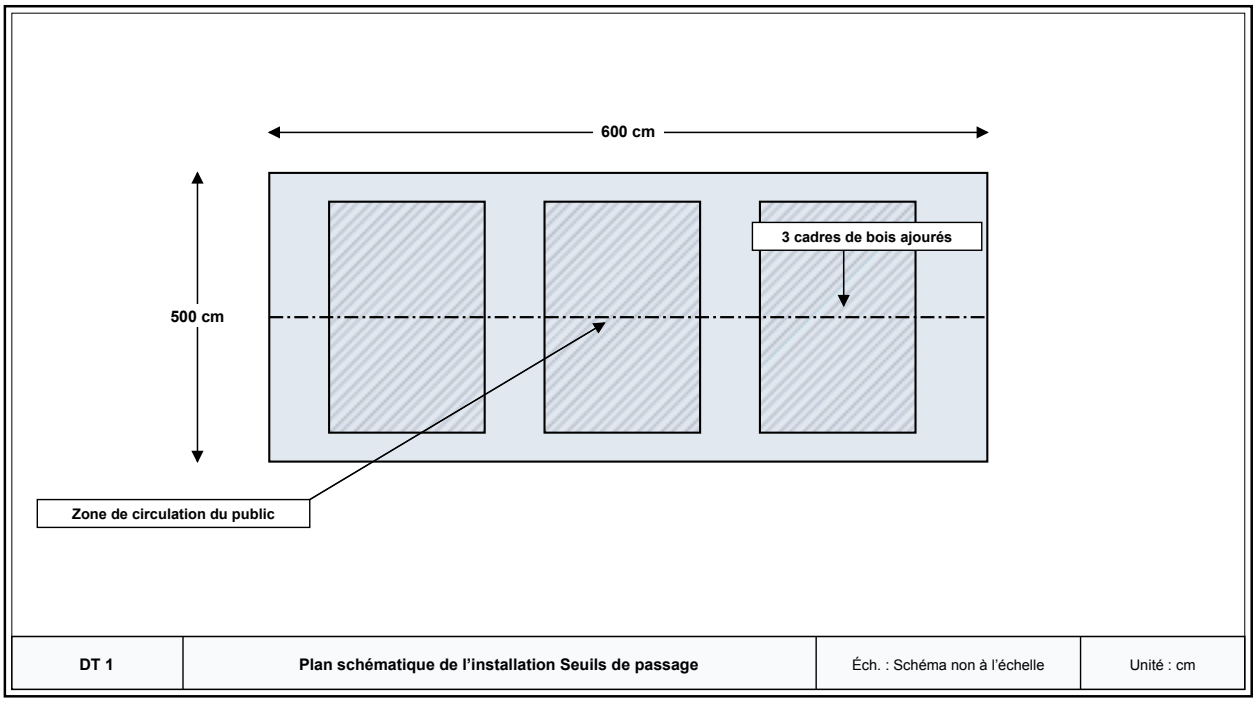


Schéma de repérage établi pour le dossier d'évaluation. Les dimensions indiquées sont celles de l'installation fictive.

1.1 (2 points) Rédigez une description organisée de l'installation en distinguant au moins quatre éléments plastiques parmi les suivants : format et échelle, matériaux, lumière, transparence ou opacité, rythme, répétition, espace et circulation. Pour chaque élément retenu, indiquez un fait observable dans DT 1 ou DT 2.

1.2 (2 points) À partir du plan DT 1 et de la vue décrite dans DT 2, expliquez comment le parcours du visiteur est organisé. Appuyez votre réponse sur deux indices précis et indiquez un effet possible de chacun sur la perception de l'œuvre.

1.3 (3 points) Complétez le tableau du DR 1. Pour chaque indice visuel, proposez une qualification plastique pertinente et formulez une interprétation possible. Les interprétations doivent rester fondées sur les éléments du dossier.

PARTIE 2 : Identification d'un questionnement disciplinaire (7 points)

Formuler une problématique et mettre en relation plusieurs approches

Les documents DT 2 et DT 3 donnent les données de conception et un court repère de vocabulaire. Ils permettent de construire une analyse sans recourir à des informations extérieures.

Données de conception et intentions déclarées

Élément	Donnée du dossier
Dimensions de l'installation	6 m de longueur, 5 m de largeur, 2,4 m de hauteur maximale
Structure	Trois cadres en bois ajourés, espacés de 0,5 m
Éléments suspendus	Bandes de textile translucide, longueurs variables de 1,2 m à 2 m
Éclairage	Lumière blanche continue dirigée depuis deux côtés opposés
Consigne de présentation	Le public peut traverser l'installation ou l'observer depuis son pourtour
Intention attribuée à l'artiste dans le dossier	Rendre perceptibles les changements de visibilité liés au déplacement du corps

Données fictives établies pour l'œuvre étudiée.

2.1 (2 points) Formulez une problématique en une ou deux phrases qui relie au moins deux dimensions de l'œuvre parmi la perception, l'espace, le déplacement du spectateur, la matérialité et la visibilité. La formulation doit être une question de recherche en arts plastiques, et non une simple description du dispositif.

2.2 (2 points) Identifiez deux approches disciplinaires ou interdisciplinaires susceptibles d'éclairer votre problématique. Pour chacune, précisez la question qu'elle permettrait de poser et un élément du dossier qu'elle aiderait à examiner. Vous pouvez vous appuyer sur les pistes du DT 3.

2.3 (3 points) Expliquez en quoi l'expérience du visiteur participe à la production du sens de l'œuvre. Construisez votre réponse à partir de deux données distinctes du dossier et distinguez clairement les observations des hypothèses interprétatives.

PARTIE 3 : Argumentation critique et mobilisation du vocabulaire (6 points)

Commenter une production visuelle avec précision et cohérence

Vous rédigerez une réponse argumentée en mobilisant les termes du DT 3. Chaque terme employé devra être relié à un élément précis de l'installation.

Repères terminologiques fournis

Terme	Définition opératoire
Installation	Disposition d'éléments dans un espace donné, conçue en relation avec cet espace et avec les conditions de présentation.
Transparence	Propriété permettant de voir au travers d'un matériau, avec une visibilité plus ou moins nette.
Rythme	Organisation de répétitions, d'intervalles ou de variations perceptibles dans une composition.
Dispositif	Ensemble organisé de moyens matériels et spatiaux qui conditionnent la présentation et la réception d'une œuvre.
In situ	Qualifie une œuvre conçue en relation avec un lieu particulier ou avec ses caractéristiques.
Point de vue	Position depuis laquelle un spectateur perçoit un objet ou une situation.

Définitions de travail pour cette évaluation.

3.1 (2 points) Choisissez trois termes du DT 3. Pour chacun, donnez un exemple précis de son application à Seuils de passage. Vous pouvez compléter le DR 2.

3.2 (4 points) Rédigez un commentaire critique de 180 à 250 mots répondant à la problématique formulée en 2.1. Votre texte doit présenter une thèse, mobiliser au moins trois termes du DT 3, s'appuyer sur trois indices du dossier et envisager une limite ou une autre interprétation possible. La qualité de l'organisation, la précision du vocabulaire et la cohérence de l'argumentation seront évaluées.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN SCHÉMATIQUE ET REPÈRES SPATIAUX DE L'INSTALLATION

L'installation fictive Seuils de passage est présentée dans une salle rectangulaire de 6 m sur 5 m. Sa hauteur maximale est de 2,4 m. Trois cadres en bois ajourés sont disposés dans la longueur de la salle. Des bandes de textile translucide de longueurs variables sont suspendues aux cadres. Le plan fourni dans la partie 1 indique l'emprise de la salle, les trois cadres et la zone accessible au public. Le schéma n'est pas à l'échelle.

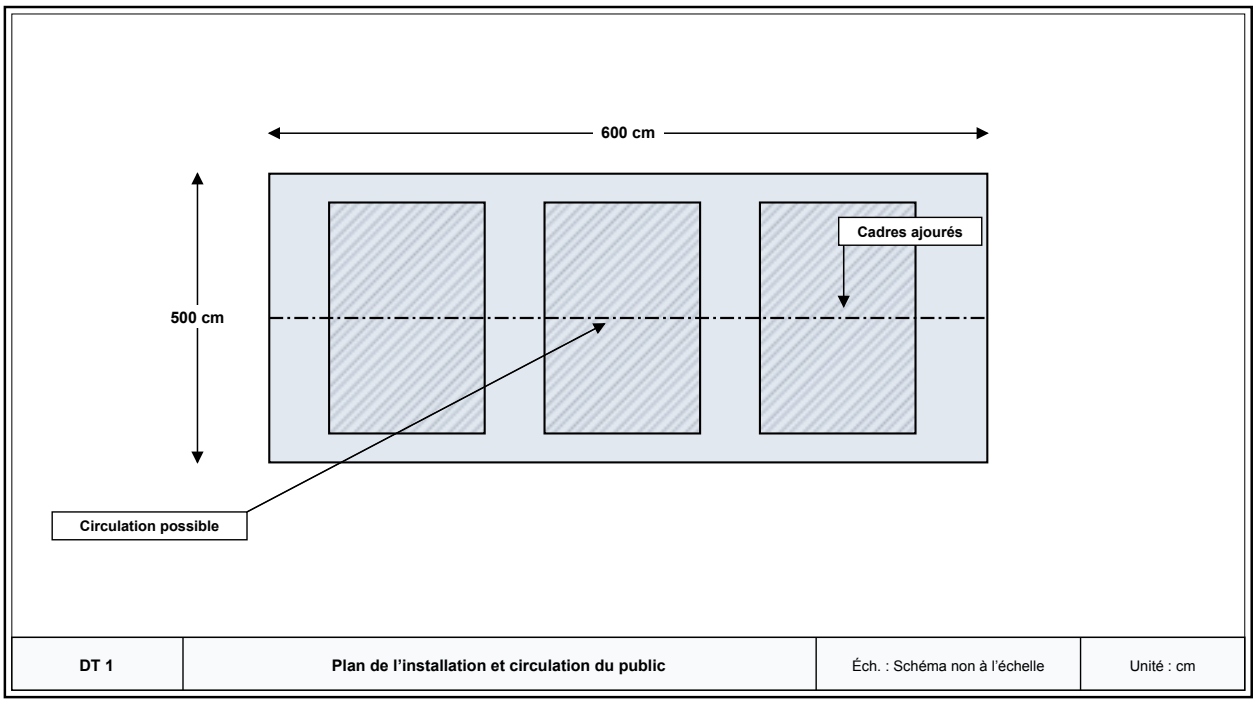


Schéma schématique : voir les dimensions et repères de la figure de la partie 1.

DT 2 : NOTICE DESCRIPTIVE ET DONNÉES DE PRÉSENTATION

Œuvre étudiée : Seuils de passage, installation fictive conçue en 2024 pour une salle d'exposition. La structure comprend trois cadres en bois ajourés, disposés avec un intervalle de 0,5 m. Des bandes de textile translucide, longues de 1,2 m à 2 m, sont suspendues à ces cadres. Deux sources de lumière blanche continue éclairent l'installation depuis des côtés opposés. Selon la position du visiteur, les bandes se superposent visuellement, laissent voir l'espace situé derrière elles ou masquent partiellement certains éléments. Le public peut traverser l'installation ou l'observer depuis son pourtour.

Dans la notice fictive de l'œuvre, l'intention attribuée à l'artiste est de rendre perceptibles les changements de visibilité liés au déplacement du corps. Cette intention constitue une donnée de dossier à confronter aux éléments visibles, et non une interprétation obligatoire.

Inventaire des éléments observables

Élément	Caractéristiques données
Espace d'exposition	Salle rectangulaire de 6 m sur 5 m, hauteur maximale de l'installation : 2,4 m
Cadres	Trois cadres en bois ajourés, disposés dans la longueur de la salle
Textiles	Bandes translucides de longueurs variables, suspendues aux cadres
Éclairage	Deux sources de lumière blanche continue, situées sur des côtés opposés
Public	Déplacement possible à l'intérieur du dispositif et observation possible depuis son pourtour
Effet de perception décrit	Superpositions, variations de visibilité et masquages partiels selon le point de vue

Données descriptives fournies pour l'analyse.

DT 3 : VOCABULAIRE D'ANALYSE ET PISTES DE MISE EN RELATION

Les définitions ci-dessous sont fournies comme outils de travail pour le sujet. Elles ne constituent pas des définitions exclusives. Une réponse pertinente peut préciser ou nuancer leur portée à condition de rester cohérente avec les données de l'œuvre.

Notions et pistes d'analyse

Champ d'approche	Question possible à poser à l'œuvre
Arts plastiques	Comment la répétition des cadres et la variation des textiles organisent-elles la composition et le parcours ?
Phénoménologie de la perception	Comment la position et le déplacement du corps modifient-ils ce qui est visible ?
Architecture et espace	Comment le dispositif transforme-t-il la circulation et la perception d'une salle d'exposition ?
Culture visuelle	Comment la lumière, la transparence et le masquage influencent-ils les conditions du regard ?
Histoire des pratiques artistiques	En quoi la notion d'installation permet-elle de penser une œuvre dépendante de son espace de présentation ?

Repères utilisables dans les réponses.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 1.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les deux dernières colonnes avec une qualification plastique et une interprétation possible. Les interprétations doivent être reliées aux indices observables du dossier.

Tableau d'analyse des indices visuels

Indice fourni	Qualification plastique	Interprétation possible
Trois cadres en bois ajourés disposés dans la longueur		
Bandes translucides de longueurs variables		
Deux sources lumineuses situées sur des côtés opposés		
Visibilité modifiée selon le déplacement du visiteur		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 3.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau. Choisissez trois termes parmi ceux fournis dans le DT 3 et associez chacun à un exemple précis de l'installation.

Mobilisation du vocabulaire critique

Terme choisi	Élément précis de l'installation auquel le terme s'applique
.....	
.....	
.....	

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.